



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 127157

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le problème de l'électricité en France. Dernièrement on nous annonçait une augmentation du prix de l'électricité de 30 % dans les trois années à venir. Si elle s'avère vérifiée, cette augmentation plongera encore plus de foyers dans la précarité énergétique. Il existe cependant un dispositif permettant d'alléger la facture d'électricité des familles et qui n'est probablement pas utilisé suffisamment pour des raisons pratiques : il s'agit du dispositif heures creuses, heures pleines pour les logements dépendant totalement de l'électricité (chauffage, eau chaude, éclairage). Actuellement, les heures creuses, celles facturées à un tarif moindre, sont toujours appliquées la nuit et les heures pleines, facturées à un tarif beaucoup plus élevé, le jour. Il est évident que pour faire des économies, les consommateurs ont tout intérêt à faire fonctionner leurs appareils électriques pendant les heures creuses. Or les logements bien souvent exigus dans lesquels ils vivent, ne disposent pas de pièce spécifique pour y installer machine à laver ou sèche-linge qui sont trop bruyants pour les faire fonctionner la nuit car trop proches des chambres. Le dispositif heures creuses n'est donc pas utilisé à son maximum. Il suffirait cependant de modifier la plage horaire des heures creuses en l'appliquant quelques heures dans la journée (par exemple le midi) pour que les consommateurs puissent en profiter pleinement et faire réellement des économies d'énergie. C'est pourquoi il lui demande si une réflexion pourrait être menée en ce sens avec les services d'Électricité de France.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127157

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 899

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)